

tique et une contribution de \$500 à l'Institut international de statistique, \$16,904,500.

**M. Muir (Lisgar):** De quelle manière le BFS recueille-t-il des données sur les récoltes dans l'Ouest canadien? Je pose la question parce qu'en général ses prévisions sont très optimistes, mais les chiffres révisés qu'il publie ensuite laissent voir que les récoltes sont, en fait, bien moins abondantes qu'il ne l'avait annoncé. Cela n'aide pas les commerçants de céréales de l'Ouest autant que le Bureau devrait le faire.

Je sais qu'il ne s'agit que d'estimations, mais j'espère que le BFS se montrera plus prudent à l'avenir. Il ne faut pas que ses prévisions s'écartent trop des chiffres de la production réelle, car les écarts de cette nature tendent à influencer sur les prix perçus. Comme un de mes collègues l'a signalé tout à l'heure, nous, de l'Ouest, estimons que le prix des céréales, surtout si l'on tient compte des augmentations de salaires accordées ces derniers mois,—est loin de ce compte. Le chiffre de 50c. le boisseau de blé qu'il a mentionné, ou tout au moins \$2 à la ferme, ne serait pas excessif.

Ces prévisions optimistes tendent à faire baisser les prix, et les acheteurs avec lesquels nous traitons sous l'empire de l'Accord international sur le blé peuvent se persuader que les greniers du Canada débordent toujours d'excédents. Toutefois, viendra un jour où cela ne sera plus vrai.

**L'hon. M. Winters:** L'honorable député me permettrait-il de me renseigner et de lui fournir ultérieurement une réponse plus précise que je ne saurais le faire en ce moment?

**M. Muir (Lisgar):** Très volontiers.

**M. Danforth:** Il est un point que je voudrais signaler au ministre. Le ministre est-il conscient de l'immense et onéreuse responsabilité qu'on impose aux entreprises fournissant les données que divers services de l'État ne cessent d'exiger? Je sais que le BFS a besoin de renseignements essentiels et que ces renseignements sont de la plus grande utilité à de nombreux ministères. Mais récemment j'ai entendu de plus en plus de protestations à ce sujet. Des représentants de diverses firmes m'ont fait observer que dans certains cas le volume de renseignements qu'on leur demande dépasse la limite du bon sens.

On envoie aux compagnies un barrage constant de questionnaires très précis et détaillés. Ils requièrent une analyse soignée de toutes les méthodes d'affaires d'une compagnie, et les renseignements ne peuvent être obtenus sans que ce soit directement à ses propres frais.

[M. le président.]

Les plaintes que j'ai reçues ne concernent pas tant ces frais que l'impression qu'une grande confusion règne ici à Ottawa quant au genre de données requises. En outre, il existe un double emploi terrible dont les ministères font preuve en demandant les mêmes renseignements.

A-t-on cherché à savoir, je me demande, si toutes les questions adressées aux compagnies sont nécessaires, s'il existe dans une large mesure un double emploi en ce qui concerne les renseignements demandés, si un ministère n'en dispose pas déjà et si l'on pourrait faire quelque chose afin de simplifier l'ensemble de ces formalités. Autrement, le gouvernement devrait participer directement au remboursement des frais en cause.

Cette affaire devient très sérieuse, surtout dans le cas des petites industries dont les systèmes de comptabilité et les méthodes d'affaires n'ont pas été institués pour faciliter le rassemblement de pareilles données. J'aimerais que le ministre songe à la possibilité d'adoucir cette dure épreuve pour nombre de compagnies, lorsqu'on leur demande de fournir des renseignements au gouvernement. Les intéressés s'efforcent réellement de répondre en détail aux questions, mais ils constatent que le fardeau est devenu lourd au point où, à leur avis, il faudrait s'en occuper.

**L'hon. M. Winters:** Je serai heureux d'étudier l'affaire, monsieur le président. Je sais d'expérience à quel point de tels rapports peuvent devenir onéreux, surtout si l'on ne les croit pas nécessaires ni du genre que le gouvernement devrait posséder. Je demanderais au député de bien vouloir me faire part de tous les cas où différents ministères ont demandé les mêmes renseignements, et je serai heureux de les étudier.

**Mr. Danforth:** Volontiers, monsieur le président.

**M. Enns:** J'abonde dans le sens du député de Kent (Ont.), car je n'aimerais pas que le ministre croie qu'il s'agit seulement d'un cas isolé. Des plaintes de ce genre parviennent à plusieurs députés. C'est surtout vrai des industries secondaires, où le personnel chargé de la documentation aux divers bureaux intéressés est trop surchargé de besogne pour y consacrer le temps nécessaire.

• (2.40 p.m.)

Comme l'a dit le député de Kent, en Ontario, il faudrait trouver le moyen soit de diminuer le nombre de renseignements demandés soit d'indemniser l'entreprise pour le temps passé à recueillir ces renseignements.